

QUESTION ECRITE

2.09/05

Cartes journalières Commune

Dès le 1^{er} juin 2004, la commune de Delémont met en vente des « cartes journalières Commune » au prix de fr. 35.-- la carte plus fr. 1,50 de frais de port. Actuellement la municipalité dispose chaque jour de cinq cartes journalières.

- Le conseil communal peut-il établir un rapport circonstancié relatif à ce nouveau service ?
- Les cinq cartes sont-elles suffisantes en vertu des demandes ?
- Un bilan financier peut-il être tiré pour la 1^{ère} année ?
- Actuellement, il est assez difficile d'obtenir une de ces cartes. Des dispositions sont-elles envisagées pour faciliter l'obtention de ces cartes ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Groupe PDC -JDC
Pierre-Alain Voisard



Y. Bregand

D. Seydoux

J. Keller

J-A Jeunvert

H. M. S.